

Programme de principes essentiels de gouvernance à but non lucratif (Programme OBNL)

Formulaire de demande d'admission

PROGRAMME DE PRINCIPES ESSENTIELS DE GOUVERNANCE À BUT NON LUCRATIF (PROGRAMME OBNL)

Le programme OBNL est un programme national de formation en gouvernance mis en œuvre conjointement par l'Institut des administrateurs de sociétés et la Rotman School of Management de l'Université de Toronto, et présenté par la Fondation RBC. Le Programme est offert aux administrateurs/administratrices et aux directeurs généraux/directrices générales d'organismes à but non lucratif de petite et grande taille, en partenariat avec de grandes écoles de gestion du Canada.

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME OBNL

La politique d'admission au programme OBNL se fonde sur la conviction qu'il est possible de créer un milieu de perfectionnement motivant lorsque le groupe formé rend compte d'un équilibre sur les plans de la diversité, de l'expérience et de l'apport constructif de chacun des participants.

Pour être admissibles au programme OBNL, les candidats doivent avoir à leur actif une expérience comme membre d'un conseil d'administration, dans un poste de haute direction ou dans l'exercice d'une profession. Nous privilégions les candidats qui siègent ou ont siégé au conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif ou qui manifestent un intérêt en ce sens. Les places étant limitées, nous ne pouvons garantir l'admission au Programme. Toutefois nos critères favorisent les candidats qui ont l'expérience la plus pertinente et qui sont le mieux à même de créer la diversité souhaitable au sein d'un groupe.

DOCUMENTS À FOURNIR

Pour soumettre une demande en bonne et due forme au Comité d'admission au programme de principes essentiels de gouvernance à but non lucratif (Programme OBNL), le candidat est prié de faire parvenir les documents suivants à l'Institut des administrateurs de sociétés, à Toronto :

- 1) Demande d'admission dûment remplie
- 2) Demande de bourse (optionnelle pour les personnes admissibles qui font une demande de bourse - voir page 2)

Nous incitons vivement les candidats à présenter leur dossier de candidature dans les plus brefs délais. Toutes les demandes reçues sont datées et seules les demandes complètes sont traitées.

AVIS D'ADMISSION

Le Comité d'admission au programme Principes OBNL étudie toutes les demandes en fonction des critères d'admissibilité. Les résultats sont communiqués aux candidats par courriel dans les deux semaines qui suivent la réception de la demande.

ADHÉSION À L'IAS

L'Institut des administrateurs de sociétés s'est engagé à fournir à ses membres une vaste gamme d'outils, de ressources et de services visant à les aider à devenir des administrateurs efficaces et à instituer des conseils d'administration capables de rendement élevé.

Si vous n'êtes actuellement pas membre de l'IAS, à la présentation d'une demande d'inscription au programme OBNL, vous deviendrez membre de l'IAS pendant un an (valeur de 395 \$) sans avoir à verser de frais.

COÛT DU PROGRAMME

Paiement unique de 2 500 \$ plus les taxes applicables.

Endroit	Prix	Taux de taxation*	Montant des taxes	Total
CALGARY	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
EDMONTON	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
HALIFAX	2 500 \$	15 % (TVH)	375 \$	2 875 \$
MONTRÉAL	2 500 \$	14,975 % (TPS + TVQ)	374,38 \$	2 874,38 \$
OTTAWA	2 500 \$	13 % (TVH)	325 \$	2 825 \$
PRINCE GEORGE	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
SASKATOON	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
ST. JOHN'S	2 500 \$	13 % (TVH)	325 \$	2 825 \$
TORONTO	2 500 \$	13 % (TVH)	325 \$	2 825 \$
VANCOUVER	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
VICTORIA	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$
WINNIPEG	2 500 \$	5 % (TPS)	125 \$	2 625 \$

*Les taxes sont établies en fonction du lieu du programme.

ADMISSIBILITÉ AUX BOURSES D'ÉTUDES FONDATION RBC

Un nombre limité de bourses d'études de la Fondation RBC, attribuées selon les besoins et d'une valeur de 1 000 \$ chacune, est disponible avec chaque offre du programme Principes essentiels de gouvernance - OBNL, afin de soutenir la participation des administrateurs et directeurs généraux d'organismes à but non lucratif qui autrement ne seraient pas en mesure de participer au programme en raison de considérations financières.

Les demandes de bourses d'études doivent être soumises en même temps que les demandes d'inscription, avant la date limite pour ce faire. Il n'y a pas de garantie que les candidats obtiendront une bourse. Toutes les décisions sont finales. Les candidats à l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation RBC doivent soumettre une lettre détaillée (ne dépassant pas deux pages) portant sur l'ensemble des critères d'admissibilité à une bourse ainsi que les considérations additionnelles. Les décisions seront transmises aux candidats dans les dix (10) jours suivant la date limite de réception des demandes d'inscription.

Veillez consulter les pages six (6) et sept (7) de ce formulaire pour connaître les critères d'admissibilité et considérations additionnelles.

Pour les candidats à une bourse de la Fondation RBC seulement.

Endroit	Prix	Bourse	Total
CALGARY	2 625 \$	- 1 000 \$	1 625 \$
EDMONTON	2 625 \$	- 1 000 \$	1 625 \$
HALIFAX	2 625 \$	- 1 000 \$	1 825 \$
MONTRÉAL	2 874,38 \$	- 1 000 \$	1 874,38 \$
OTTAWA	\$2,825.00	- 1 000 \$	1 825 \$
PRINCE GEORGE	2 625 \$	- 1 000 \$	1 625 \$
SASKATOON	2 625 \$	- 1 000 \$	1 625 \$
ST. JOHN'S	\$2,825.00	- 1 000 \$	1 825 \$
TORONTO	\$2,825.00	- 1 000 \$	1 825 \$
VANCOUVER	2 625 \$	- 1 000 \$	1 625 \$
VICTORIA	2 625 \$	- 1 000 \$	1 625 \$
WINNIPEG	2 625 \$	- 1 000 \$	1 625 \$

** Les prix comprennent les taxes applicables.

Dans les cas où les candidats ne sont pas retenus, ils en seront avisés et auront la possibilité d'être inscrits au cours. Une fois qu'un candidat accepte d'être inscrit au cours, il est responsable d'en acquitter la totalité des frais. Veuillez prendre note qu'il nous est impossible d'assurer une place à chacun et que l'IAS se réserve le droit de refuser votre inscription au cours.

Formulaire de demande d'admission

Ville _____ Numéro du programme OBNL _____ Date de début du programme OBNL _____

L'IAS reçoit un grand nombre de demandes provenant de candidats admissibles et désireux de participer au programme OBNL; il nous est malheureusement impossible d'assurer une place à chacun.

Si le nombre maximal d'étudiants est atteint pour l'édition du Programme que vous avez choisie, souhaitez-vous que nous fassions suivre votre candidature au Comité d'admission pour la prochaine session?

Oui Non Si vous avez coché Oui, veuillez préciser la ville de votre choix : _____

CANDIDAT(E)

M. M^{me} D^r

Nom _____ Prénom _____ Initiale du second prénom _____

Prénom usuel _____

Prénom et nom de famille tels qu'ils apparaissent sur le diplôme _____

Titre/poste actuel _____

Société/organisation _____

Type d'entreprise : Publique Privée Sans but lucratif Société d'État

Secteur industriel (p. ex. banque, énergie, mines, soins de santé, etc.) _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE

N° rue _____ N° de bureau _____

Ville _____ Province/État _____ Code postal _____

Téléphone _____ (poste) Télécopieur _____ Adresse de courriel du candidat _____

Site Web de l'entreprise _____ Adresse de courriel de l'assistant administratif _____

Adresse pour la correspondance : professionnelle personnelle

ADRESSE PERSONNELLE

N° rue		N° de bureau	
Ville		Province/État	Code postal
Téléphone	(poste)	Télécopieur	Courriel
Cellulaire			

Adresse choisie pour recevoir la correspondance : Adresse professionnelle Adresse personnelle

Adresse choisie pour recevoir les courriels : Adresse professionnelle Adresse personnelle

VEUILLEZ FAIRE ÉTAT DE VOTRE EXPÉRIENCE AU SEIN DE CONSEILS D'ADMINISTRATION
(Au besoin, complétez sur une feuille séparée.)

NOM DE L'ENTREPRISE	TYPE D'ENTREPRISE p. ex. : société ouverte, fermée, organisme à but non lucratif, société d'État	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE p. ex. : petite – 0 – 100M \$ moyenne – 100 – 500M \$ grande – plus de 500M \$	FONCTION EXERCÉE AU SEIN DU CONSEIL p. ex. : président, vice-président, président du Comité de vérification, membre du Comité sur la gouvernance	ANNÉES DE SER- VICE p. ex. : 2001-2005

BOURSE D'ÉTUDES

La Fondation RBC offrent un nombre limité de bourses d'études d'une valeur de 1 000 \$ chacune afin de soutenir la participation des administrateurs et directeurs généraux d'organismes à but non lucratif qui autrement ne seraient pas en mesure de participer au programme en raison de considérations financières.

Faites-vous une telle demande de bourse? Oui Non

COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DU PROGRAMME OBNL?

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- Collègue Globe & Mail Publipostage Courriel de l'IAS Parution d'un tableau de diplômés de l'IAS
 Membre de l'IAS Activité parrainée par l'IAS Site Web de l'IAS Recherche Internet
 École de gestion locale Annonce dans un journal local Lettre/courriel d'une autre association
 Site Web d'une autre association Référence d'un ancien participant Annonce de la Rotman School
 Courriel de la Rotman School Site Web de la Rotman School Autre _____

MODE DE PAIEMENT

- Vous trouverez ci-joint mon chèque payable à l'ordre de l' **Institut des administrateurs de sociétés**
- Je préfère effectuer mon paiement par carte Visa MasterCard
- Paiement unique de 2 500 \$, taxes applicables en sus, soit 2 874,38 \$ au Québec
- Paiement minimum pour les candidats à une bourse de la Fondation RBC 1 874,38 \$ au Québec

N° de carte

Date d'expiration (mm/aa)

Nom du titulaire de la carte

Signature du candidat

Signature du titulaire de carte autorisé (si le candidat n'est pas le titulaire de la carte)

Date

Les droits applicables au Programme sont exigibles en même temps que la demande. Nous invitons les candidats à examiner de près les critères d'admission en regard de leur expérience et de leur compétence avant de faire une demande.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les personnes qui présentent une demande d'annulation par écrit au directeur des programmes de formation de l'IAS, au plus tard 28 jours avant la date de début des cours, ont droit à un remboursement, moins les frais d'administration de 250 \$ (taxes applicables en sus). Dans le cas des demandes écrites reçues au plus tard 14 jours avant la date de début des cours, un crédit complet sera accordé, à valoir sur une prochaine édition du Programme offerte dans l'année civile qui suit. Aucun remboursement ne sera octroyé si la demande d'annulation nous parvient moins de 14 jours avant la date de début des cours. Les personnes qui font défaut de se présenter aux cours sont tenues d'acquitter la totalité des droits applicables. Si l'IAS se voit dans l'obligation d'annuler ou de reporter une édition du Programme, il s'engage à rembourser aux candidats la totalité des paiements reçus.

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Pour en savoir davantage, visitez le www.icd.ca/privacy.

DÉCLARATION

J'atteste par les présentes que tous les renseignements figurant sur ma demande et dans tout document fourni à l'appui de celle-ci sont exacts, justes et complets et que toute l'information pertinente a été divulguée.

Je comprends que si l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) constate que j'ai fait une fausse déclaration, mon adhésion, mon admission ou mon inscription au Programme est susceptible d'être annulée après qu'on m'ait avisé(e) de cette annulation par écrit à mon adresse personnelle. Si je suis admis(e) et inscrit(e) au programme Principes essentiels de gouvernance à l'intention des administrateurs d'organismes à but non lucratif, je comprends que je suis pleinement responsable du paiement des droits applicables. Je m'engage à me comporter avec intégrité et honnêteté et à traiter avec respect les personnes faisant partie de l'IAS. Si je devais me comporter autrement, je me rends compte que je m'exposerais à devoir quitter le Programme.

SIGNATURE

Signature du candidat/de la candidate

Date

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE DÛMENT REMPLIE À :

Comité d'admission
Institut des administrateurs de sociétés

2701 – 250, rue Yonge Street, Toronto (Ontario) Canada M5B 2L7

Tél.: 416.593.7741, poste 291

Tél.: 1.877.593.7741, poste 291

Télec.: 1.888.398.4794

formation@icd.ca

www.icd.ca

Bourse d'études de la Fondation RBC pour le programme Principes essentiels de gouvernance - OBNL

Nom du candidat/de la candidate

Nom de l'organisme à but non lucratif

Rôle au sein de l'organisme susmentionné

PARTICULARITÉS

Un nombre limité de bourses d'études de la Fondation RBC, attribuées selon les besoins et d'une valeur de 1 000 \$ chacune, est disponible pour soutenir la participation des administrateurs et directeurs généraux d'organismes à but non lucratif qui autrement ne seraient pas en mesure de participer au programme en raison de considérations financières.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Les demandes de bourses d'études doivent être soumises en même temps que les demandes d'inscription, avant la date limite pour ce faire. Il n'y a pas de garantie que les candidats obtiendront une bourse. Toutes les décisions sont finales. Les candidats à l'obtention d'une bourse d'études de la Fondation RBC doivent **soumettre une lettre détaillée** (ne dépassant pas deux pages) portant sur l'ensemble des critères d'admissibilité à une bourse ainsi que les considérations additionnelles. Les décisions seront transmises aux candidats dans les dix (10) jours suivant la date limite de réception des demandes d'inscription.

QUI EST ADMISSIBLE?

1. Le candidat doit être actuellement membre du conseil ou directeur général d'un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada ou récemment nommé à cet organisme. (Veuillez fournir le numéro d'enregistrement à l'ARC.)
2. L'organisme du candidat doit avoir ou avoir eu une relation avec RBC/Fondation RBC (c.-à.-d. avoir été récipiendaire d'un don, etc.).

Considérations additionnelles : La préférence est accordée aux candidats qui témoignent d'un besoin financier et d'un engagement envers la bonne gouvernance. Les organisations dont les objectifs principaux sont d'ordre religieux ou confessionnel ne sont pas admissibles aux bourses d'études.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE DÛMENT REMPLIE À :

Comité d'admission
Institut des administrateurs de sociétés

2701 – 250, rue Yonge Street, Toronto (Ontario) Canada M5B 2L7

Tél.: 416.593.7741, poste 291

Tél.: 1.877.593.7741, poste 291

Télééc. : 1.888.398.4794

formation@icd.ca

www.icd.ca/OBNL